

Inauguration de la maison de la chasse

Gonsans, le 24 mai 2008

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour l'inauguration de la maison de la chasse, siège social de la fédération des chasseurs du Doubs. Je sais que l'Assemblée générale annuelle de la fédération du Doubs s'est tenue aujourd'hui à Baume les Dames ; elle a rassemblé plus de 800 chasseurs, signe du dynamisme de votre fédération.

Auparavant situé à Besançon, pas très loin de chez moi à Bregille, le siège social de la fédération déménage et s'installe aujourd'hui à Gonsans, un point central pour les chasseurs de ce département. Il se rapproche donc du centre de formation des chasseurs qui avait été inauguré il y a à peu près 10 ans. L'équipe administrative et technique mais également tous les visiteurs, ils sont près de 20 000 par an, profiteront d'un cadre très agréable comme vous pouvez le constater par vous-même aujourd'hui.

Au total, près de 600 000€ ont été investis pour construire ces locaux. Ce projet important a été lancé il y a quelques années et il a utilisé les services des entreprises locales, initiative que je salue tout particulièrement.

Il a été porté par les chasseurs mais plus particulièrement par leur Président, Monsieur DEBRIE, et par son directeur, Monsieur SAVIGNAT. Je voudrais donc les féliciter pour leur réussite de leur projet et pour toute la ténacité qui a été la leur pour le concrétiser. Je sais que le parcours a été semé d'embûches. Je crois également qu'aujourd'hui, nous pouvons saluer les architectes, BOSSI père et fils, pour le travail réalisé.

Le dynamisme de la Fédération départementale des chasseurs, j'en parlais à l'instant... Fait tout à fait remarquable, c'est la seule association présente dans toutes les communes du Doubs. Elle a donc son importance dans les territoires ruraux, elle participe à sa vitalité.

Et après le Grenelle de l'environnement, comment ne pas mettre en exergue le rôle joué par les chasseurs et la fédération du Doubs ?

-Tout d'abord, la sensibilisation et la formation sur les espèces et les habitats de notre région. Je sais que vous allez déjà dans les écoles parler aux enfants de la nature et que vous ne manquez pas d'informer tous ceux qui se présentent.

-Ensuite, l'action menée de concert avec les agriculteurs, l'ONF, pour la préservation des espèces et de l'environnement. C'est un aspect probablement moins connu du grand public qui ne se représente souvent le chasseur qu'avec son fusil.

-Ce n'est pas tout bien sûr. Il y a aussi le rôle en terme de formation des chasseurs, pour l'obtention de leur permis, pour la sécurité...

En tant que député de ce département, je souhaitais en profiter pour informer mes amis chasseurs qu'à la demande du Président de la République, qui s'y était engagé pendant la campagne présidentielle, le Gouvernement a pris l'initiative d'engager un débat avec toutes les parties prenantes -associations de chasseurs et environnementalistes comprises- au domaine cynégétique.

Pour les néophyte, et j'en suis, la gestion cynégétique ou gestion de faune sauvage est l'action coordonnée, de la part ou pour le compte de chasseurs, sur une partie des espèces sauvages d'un territoire. Elle comporte par exemple l'aménagement du territoire pour favoriser une espèce, le nourrissage occasionnel, l'apport de sel, la mise à disposition de cultures destinées au gibier, et surtout le choix raisonné des prélèvements en nombre et en qualité ainsi que des introductions éventuelles. Ici aussi, nous pouvons mesurer ensemble le rôle joué par vous dans le domaine de l'environnement.

S'appuyant sur le succès de la démarche de concertation partenariale engagée avec le Grenelle de l'Environnement, qui avait donc volontairement laissé de côté les questions relatives à la chasse, Jean-Louis Borloo, Ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire a ainsi confié à Jérôme Bignon, mon collègue député de la Somme, la présidence d'une Table ronde.

Composée de 5 collègues (élus, chasseurs, monde de la protection, administrations et représentants des territoires), cette Table ronde s'est réunie pour la première fois le 5 mai dernier. Trois réunions (22 mai, 27 mai et 4 juin) ont été fixées, la remise des conclusions au Ministre d'Etat étant fixée à la mi-juillet.

Dès ces prochaines rencontres, les participants s'attacheront ainsi à réfléchir au partage et l'amélioration de la connaissance, à la protection et la gestion des territoires et au statut des espèces enfin. La question de l'économie de la chasse est abordée de manière transversale sur chacun de ces thèmes.

Voilà un geste fort de la part du Président de la République et de son Gouvernement, qui permettra j'en suis sûr sur la base des éclairages d'experts et de scientifiques, d'aborder tous les sujets, y compris ceux qui ont pu, depuis de nombreuses années, faire l'objet de vives polémiques, et de définir, en cherchant le consensus, les voies, moyens et conditions requises pour trouver des accords.

Il ne me reste plus qu'à vous remercier très chaleureusement de m'associer à cet événement et de vous affirmer que vous pouvez compter sur moi en tant qu'interlocuteur.